

Madame la Ministre des Affaires sociales,
de la Santé et des Droits des femmes
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 5 janvier 2015

Objet : Situation de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Madame la Ministre,

La réunion du Conseil d'Administration de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), le 17 décembre 2014, a été l'occasion de mettre en lumière une situation financière très préoccupante : le budget prévisionnel pour 2015 est construit sur un déficit prévisionnel de 4,4 millions d'euros. Devant les inquiétudes et les interrogations de la grande majorité des administrateurs, son Président, le Pr Berland a préféré différer le vote du budget, évitant une situation de blocage. Ce report doit permettre la réflexion indispensable pour assurer l'avenir, puisque chacun constate que l'impasse actuelle ne saurait perdurer au-delà du court terme.

Le constat, simple, que l'EHESP se trouve dans une impasse, est partagé par tous les administrateurs. Il est le résultat direct des choix des années précédentes : depuis la création de l'EHESP en 2007, en l'absence de ressources suffisantes, les développements universitaires ont été financés, en grande partie, grâce aux contributions versées par les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux et, parfois, par reprise sur les réserves constituées antérieurement par l'ENSP ou des produits exceptionnels. Le montant des contributions hospitalières est resté inchangé, malgré la forte diminution du nombre d'élèves en formation. Celles-ci ont permis le développement des activités universitaires, avec notre plein soutien.

Les signataires, représentants des milieux professionnels, soulignent qu'ils ont alerté régulièrement sur les risques induits par ce déséquilibre, tout en votant favorablement les budgets proposés dans ces conditions, pour permettre le développement de toutes les missions de l'EHESP, et bien que la loi réserve explicitement les contributions des établissements au seul financement des traitements et des indemnités des élèves.

L'augmentation, indispensable mais encore insuffisante, du nombre d'élèves, décidée par le ministère de la santé, révèle le déséquilibre structurel du budget de l'EHESP, réaffectant progressivement les contributions hospitalières à leur objet, faisant apparaître l'impasse du financement des activités pédagogiques et des activités universitaires de l'EHESP.

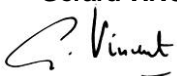
Pour les représentants de la communauté hospitalière, tous signataires de ce courrier, cette situation obère dangereusement l'avenir de l'EHESP et pose la question des ambitions de l'Etat envers notre école. Celui-ci se trouve devant une alternative: soit il assure le financement des activités qu'il définit dans les missions de l'EHESP, notamment à travers le contrat d'objectifs et de performance, soit, il demande la suppression des activités dont il n'assure pas le financement. Cette responsabilité relève des ministères de tutelle, selon les activités concernées, à charge pour l'école de justifier de la pertinence des coûts et de leur qualité.

Au-delà des économies et de la réduction du plafond d'emplois, demandées à tous les opérateurs publics, et de la justification de la qualité de la gestion à laquelle l'EHESP s'engage, les signataires considèrent que cette responsabilité ne saurait être imposée au conseil d'administration. Ils soulignent que la première mission fixée par le législateur et définie par le décret constitutif est bien la formation des fonctionnaires des filières professionnelles et que cette mission est, depuis l'origine, financée par la subvention du ministère des affaires sociales et de la santé et par les contributions des établissements destinées, selon la loi, au seul financement des salaires, charges et indemnités versées aux élèves de la fonction publique hospitalière.

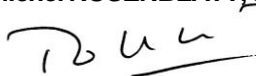
Afin de détailler les enjeux et d'envisager les solutions, les signataires vous demandent d'organiser, sous votre présidence, une réunion associant l'ensemble des parties prenantes. Les signataires ne pourront apporter leur soutien aux solutions à trouver que s'ils sont associés, d'emblée, aux réflexions devant conduire aux décisions des pouvoirs publics. Votre réaction positive, face à la situation d'urgence dans laquelle se trouve l'EHESP, est espérée de tous, élèves, personnels et responsables hospitaliers. Elle permettra également de contredire le sentiment d'un désintérêt du gouvernement pour le devenir de notre école.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre en l'assurance de notre haute considération.

Gérard VINCENT, Michel ROSENBLATT, Jérémie SECHER, Christian GATARD, Jean-Luc GIBELIN, Frédéric BOIRON



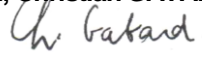
FHF



SYNCASS-CFDT



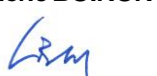
SMPS



CH-FO



UFMICT-CGT



ADH

Copie : Geneviève Fioraso et Najat Vallaud-Belkacem